



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Séance du 18 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi dix-huit décembre, à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Lion-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique RÉGEARD, Maire,

Date de la convocation : 14/12/2023
Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 16 Dominique RÉGEARD, Magali SAINT, Alain HOSTALIER, Patricia ROSALIE, Alain DESMEULLES, Marie-Claude RABASSE, Franck PARDILLOS, Philippe NATIVELLE, Fabrice MASSOT, Françoise HOSTALIER, Jacques DENOYELLE, Valérie DESQUESNE, Yves LESIEUX, Caroline GAUTIER, Lydie BRUEY, Edith ABDESLAM
Votants : 16
Absents excusés : 3 Annick DAGIEU, Florent PREVOST, Isabelle TALARD
Secrétaire de séance : Patricia ROSALIE

Objet : Convention d'occupation précaire du domaine public au profit de Monsieur Anthony ROUSSEL – l'Abri Côtier

Vu la demande de Monsieur Anthony ROUSSEL de renouveler la convention,
Vu l'aménagement en cours de l'espace situé en front de mer dit « Bac à sable » auprès de l'Abri Côtier, porté par la municipalité,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (10 voix pour, 1 voix contre, 5 abstentions) :

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention avec Monsieur ROUSSEL Antony à compter du 1^{er} janvier 2024 pour une durée de neuf mois jusqu'au 30 septembre 2024 et une redevance de 1 875€ (2 500€/an proratisé sur 9 mois).

P.J. Convention

Pour extrait conforme
Le Maire, D. RÉGEARD

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20231218-COM2023-12-8-11-DE
Date de télétransmission : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 20/12/2023